

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 60 (2010)
Heft: 2: Alfred Loisy au Collège de France : un colloque à l'occasion du centième anniversaire de son élection

Artikel: Étude critique : la censure d'Alfred Loisy
Autor: Amsler, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-381813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDE CRITIQUE

LA CENSURE D'ALFRED LOISY

FRÉDÉRIC AMSLER

La présente édition¹ de documents de la Congrégation de l'Index est un des heureux fruits de l'ouverture officielle des archives de la Congrégation du Saint Office en 1998. Cette publication fournit l'édition annotée des neuf expertises (huit *vota* et une *relatio*) qui aboutiront à la mise à l'Index, le 16 décembre 1903, de cinq ouvrages du prêtre Alfred Loisy : A. Firmin [= A. Loisy], «La religion d'Israël – les origines» paru dans la *Revue du clergé français* le 15 octobre 1900, p. 337-363, qui sera repris et complété dans *La religion d'Israël*, 1901 ; *Études évangéliques*, 1902 ; *L'Évangile et l'Église*, 1902 ; *Autour d'un petit livre*, 1903 ; *Le quatrième évangile*, 1903. L'édition elle-même des *vota* (p. 129-445) est précédée de l'introduction de Claus Arnold sur la procédure romaine (p. 9-65), de l'introduction de Giacomo Losito sur les milieux antimodernistes français (p. 67-124) et d'une note à l'édition (p. 125-128), toutes trois en français (hélas avec des coquilles), et elle est complétée d'une table des abréviations (p. 447) suivie de deux indices (citations bibliques, p. 449-450, et noms propres, p. 451-457).

Les *vota* sont édités dans leur ordre chronologique et dans leur langue originale sans traduction : 1. David Fleming OFM sur A. Firmin (pseudonyme de Loisy), *La religion d'Israël – les origines*, en latin, rendu le 31 mars 1902 (p. 131-139) ; 2. Laurentius Janssens OSB sur la même publication mais en italien, fin octobre de la même année (p. 141-152) ; 3. Louis Billot SJ sur *L'Évangile et l'Église*, en latin, le 12 janvier 1903 (p. 153-170) ; 4. Enrico Gismondi SJ sur A. Firmin (= A. Loisy), «La religion d'Israël – les origines», en latin, le 27 janvier 1903 (p. 171-177) ; 5. de nouveau L. Janssens, mais sur les *Études évangéliques* (p. 179-207), en italien, le 1^{er} mars ; 6-7. de nouveau E. Gismondi avec un premier *votum* en latin, le 17 mars (p. 207-209) et un second, très long, en italien, le 2 mai (p. 211-324), tous deux sur *L'Évangile et l'Église* ; 8. Rafael Merry del Val sur A. Firmin, «La religion d'Israël – les origines» et A. Loisy, *La religion d'Israël*, en italien, le 6 juillet (p. 325-331) ; 9. enfin la *relatio*, en latin, de Pie de Langogne OFM sur les cinq ouvrages incriminés, le 24 novembre (p. 333-445).

Même pour un éventuel lecteur familier de la constitution de Benoît XIV *Sollicita ac provida*, qui règle la procédure de l'Index, le traitement réservé

¹ C. ARNOLD, G. LOSITO (éds), *La censure d'Alfred Loisy (1903). Les documents des congrégations de l'Index et du Saint Office*, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2009, 459 p.

aux œuvres d'Alfred Loisy apparaîtra peu compréhensible. Du coup, la lecture des introductions extrêmement documentées et précises d'Arnold et de Losito s'avère indispensable pour suivre les rebondissements du «cas Loisy» et en capter les enjeux au sein du catholicisme romain de l'époque. Afin de pouvoir apprécier à leur juste valeur les analyses des deux auteurs, il convient d'avoir en tête le canevas des événements.

À grands traits, il apparaît que la Congrégation de l'Index fait pour la première fois connaissance d'Alfred Loisy en 1893 déjà, à l'occasion tout d'abord du fameux article sur la «Question biblique» de M^{gr} Maurice d'Hulst, premier recteur de l'Institut catholique de Paris, qui cite et défend Loisy, et ensuite par le biais d'une dénonciation anonyme de son introduction à sa traduction du livre de Job (*Le Livre de Job*. Traduit de l'hébreu, avec une introduction, Amiens, Imp. Rousseau-Leroy, 1892). Malgré les *vota* très négatifs des deux consultants, Loisy n'est pas personnellement condamné. Toutefois l'encyclique *Providentissimus Deus* de 1893 va régler plus largement la question biblique dans un sens restrictif et Loisy, quitte d'une condamnation ecclésiastique, perdra tout de même son poste d'enseignant à l'Institut catholique de Paris.

Sept ans plus tard, Loisy est rappelé au bon ou plutôt au mauvais souvenir de la Congrégation de l'Index par une plainte de l'archevêque de Paris, le cardinal Richard de la Vergne, datée du 2 novembre 1900, relative à l'article d'A. Firmin, «La religion d'Israël – les origines». Une expertise préliminaire (éditée en note p. 19) est confiée à Gismondi, orientaliste à l'Université Grégorienne, qui, malgré son désaccord personnel avec l'exégèse et la théologie de l'article, conclut à la non-nécessité d'une censure.

En été 1901 s'enclenche alors une sorte de compétition entre, d'une part, la Congrégation de l'Index, auprès de laquelle le card. Richard réitère sa plainte le 24 juillet et la Congrégation du Saint Office ou la «Suprême», auprès de laquelle l'antimoderniste Willem van Rossum, lui-même consultant de cette congrégation, dépose une plainte le 18 juillet 1901, et, d'autre part, la Commission biblique, créée officieusement le 30 août 1901. L'article incriminé ne posant pas un problème de doctrine, le cas reste à la Congrégation de l'Index, et David Fleming, qui est à la fois consultant à l'Index et secrétaire de la Commission biblique, est chargé de la première expertise. Rendu le 31 mars 1902, ce *votum* peu conventionnel est très favorable à Loisy, ce qui incite le secrétaire et le préfet de l'Index à en demander un autre le 15 avril à Janssens qui rendit fin octobre un avis préconisant une mise à l'Index. Conformément à la constitution *Sollicita ac provida*, lorsqu'il y a deux avis contradictoires, les deux responsables de l'Index doivent en demander un troisième. Le 6 décembre, ils sollicitent Gismondi, dont ils avaient évidemment déjà eu un avant-goût de son opinion. Il semble assez vraisemblable qu'à ce moment précis, la Congrégation s'achemine une nouvelle fois vers la disculpation de Loisy.

Mais voilà que Gismondi tarde en ne rendant son *votum* sur *La religion d'Israël* que le 27 janvier 1903, et il se fait proprement doubler par son collègue

professeur de théologie à la Grégorienne, Louis Billot SJ, «un des plus célèbres futurs intégristes» (p. 26), qui expédie le 12 janvier 1903 à l'Index, alors qu'il n'en est pas consulteur, une dénonciation assassine en forme de *votum* de *L'Évangile et l'Église*, paru entre-temps.

Arnold montre parfaitement que le vent est alors en train de tourner, puisque le 29 janvier les *Études évangéliques* sont dénoncées à l'Index et confiées à Janssens pour expertise le 2 février. Janssens rend son *votum* le 1^{er} mars. Gismondi, chargé de la contre-expertise de *L'Évangile et l'Église*, rend un premier *votum* bref le 17 mars, mais, après avoir eu connaissance de la philippique de son collègue Billot, produit le 2 mai un second *votum*, d'une longueur démesurée, pour soutenir Loisy. Ce rattrapage est tactiquement désastreux, car l'impression typographique de ce texte retarde la décision de l'ensemble des consultants qui, en l'absence de Gismondi, se réunissent le 2 juillet et proposent la mise à l'Index des œuvres incriminées.

Entre alors en scène Rafael Merry del Val, consulteur intransigeant qui, en tant que Secrétaire d'État sous Pie X, va sceller le sort de Loisy. Il ne lui faut pas plus de trois jours pour rendre un *votum* destructeur de Loisy et de son défenseur Gismondi.

Lors de leur réunion hebdomadaire le 10 juillet 1903, les cardinaux décident de surseoir à leur décision compte tenu de l'état d'agonie de Léon XIII. Sitôt après l'élection de Pie X le 4 août 1903, les adversaires français de Loisy lancent une dénonciation de l'exégète à la Congrégation du Saint Office. Et il n'en faut pas plus pour que Pie X transfère son dossier de la Congrégation de l'Index à la Suprême. Le capucin Pie de Langogne rend, le 24 novembre, la *relatio* dont il avait été chargé. Tout est prêt pour la séance décisionnelle du 16 décembre et le «petit Noël» d'Alfred Loisy.

Cet ouvrage s'inscrit dans l'essor actuel des études sur l'auteur de *L'Évangile et l'Église* en y apportant une contribution majeure. Mais par delà le cercle des spécialistes de Loisy, l'édition de ces documents intéressera plus largement les historiens du modernisme, du catholicisme romain, voire de la théologie en général.

Tout d'abord, ces documents et leur commentaire permettent de comprendre le fonctionnement de la Congrégation de l'Index sous Léon XIII. Il convient de relever à cet égard la liberté d'appréciation de cette Congrégation, puisqu'une dénonciation, même lancée par un cardinal, n'aboutit pas nécessairement à une condamnation. L'intérêt de ces expertises va cependant bien au-delà. Au terme de cet ouvrage, on ne peut que suivre Claus Arnold, lorsqu'il affirme, par exemple, que le transfert du cas Loisy à la Suprême par Pie X ruine la thèse devenue classique d'une période libérale de Pie X entre 1903 et 1905, à moins que ce transfert ne réponde à quelque secrète promesse électorale faite aux cardinaux français, ce qu'on ne saura sans doute jamais... mais n'est pas inconcevable. A cet égard, Giacomo Losito éclaire utilement le fonctionnement des réseaux au sein du catholicisme romain français, et c'est à une véritable guerre

des clans qu'on assiste et de laquelle Loisy ne devait pas nécessairement sortir perdant. Au point de vue représenté par les *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*², cet ouvrage fournit un très heureux contrepoint, car il est désormais possible de mesurer à quel point l'exégète français non seulement était bien informé de ce qui se tramait contre lui à Rome, mais encore qu'il n'était pas dupe de l'origine de ses ennuis.

Il ressort des *vota* eux-mêmes que, contrairement à certaines idées reçues, Loisy a été lu et bien lu par les consultants et que ceux-ci ne lui étaient pas tous défavorables. Ainsi, même s'il tord ici ou là la pensée de l'auteur des ouvrages incriminés, Billot, pas plus que les autres consultants, ne se méprend sur le sens de la fameuse formule «Jésus annonçait le royaume, et c'est l'Église qui est venue» (p. 111), contrairement à bien des partisans et défenseurs de Loisy jusqu'à aujourd'hui. On découvre également que le sort de l'exégète n'était pas scellé d'avance, loin s'en faut. Au début, la seconde procédure ne paraît pas avoir beaucoup plus de chances d'aboutir à une condamnation que celle de 1893. Il faudra le coup de force de Louis Billot qui tire tout le profit possible de *L'Évangile et l'Église*, puis la maladresse de la réplique d'Enrico Gismondi pour que Merry del Val puisse porter l'estocade.

Mais derrière ces aspects formels de procédure se révèle une rupture plus intéressante. Ces documents montrent clairement que la ligne de fracture entre modernistes et anti modernistes suit en grande partie un clivage interne à la théologie – clivage que le protestantisme connaît aussi – entre disciplines historiques (sciences bibliques et histoire de l'Église) et disciplines spéculatives ou normatives de la théologie (théologie fondamentale, théologie systématique, droit canonique, etc.). Ils jettent une lumière crue sur la difficulté sinon l'incapacité voire le refus des théologiens catholiques romains d'intégrer dans les disciplines spéculatives et normatives de la théologie la dimension historique à laquelle les biblistes ne pouvaient se soustraire sous peine de paraître scientifiquement non crédibles. Il est clair que le développement de la critique historique appliquée aux textes bibliques obligeait à une refonte de l'équilibre des disciplines au sein de la théologie et à la construction d'un nouveau paradigme. Autrement dit et de manière très simplifiée, en cessant de fonctionner comme caution scripturaire de la doctrine magistérielle, l'exégèse biblique critique ne pouvait guère échapper à l'accusation de saper les fondements de la foi. Mais à chaque page de cet ouvrage demeure posée la question de savoir si la condamnation éventuelle de l'exégèse critique à travers l'œuvre d'Alfred Loisy constituait la manière la plus adéquate de relever le défi lancé par les sciences bibliques à la théologie de l'époque.

² A. LOISY, *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps*, 3 tomes, Paris, E. Nourry, 1930-1931.